

### ACTIVITES DU MOIS DE JUIN 2022

#### 1. "Virée de Saint-Nazaire", le 5 juin 2022

Une trentaine de bateaux de tradition réunis dans le port de Sanary pour la "Virée de Saint-Nazaire"  
Un "vire-vire" avec une trentaine de bateaux de tradition, mais aussi un village d'exposants sur les quais et l'arrivée des "Pirates".



#### 2. Olympio II

Voilier "OLYMPIO II", protagoniste de nombreuses victoires avec notre adhérent Olympio CAPIZZI.



#### 3. Ecole de pêche

Vendredi 10 juin, par une météo clémente, mer calme et petit vent de sud - est, les membres de la SNPM ont mis neuf bateaux à disposition des 24 élèves de la classe Jean Zay de La Seyne sur Mer. Alain, notre trésorier, malgré son absence, nous a prêté son bateau pour permettre aux deux reporters de FR3 de réaliser un reportage sur le lieu de pêche. Merci aux volontaires qui ont permis aux élèves de pratiquer la pêche en mer.



#### 4. Concours de pêche

Concours de pêche, dimanche 12 juin : une très belle journée en mer avec beaucoup de poissons pêchés dont une roussette par notre adhérent Jean-Marcel.

Merci à Olivier Sapède pour l'organisation impeccable !

Première place : Bernard & Henry (2,2 Kg)  
Deuxième place : Robert & Didier (1,8 Kg)  
Troisième place : Vincent, Jean-Marcel et Enrico (1,2 Kg)  
Jean-Marcel et la roussette



## INFORMATIONS DIVERSES

### 5. FÊTE DE LA MER ET DES PÊCHEURS A SAINT-ELME LES 25 ET 26 JUIN

Voir bulletin spécial Saint-Elme sur notre site internet :

<https://societenautique-petitemer.fr/>



### 6. L'EXAMEN THÉORIQUE DU PERMIS PLAISANCE ÉVOLUE

A partir du 1er juin 2022, quatre opérateurs organisent et surveillent l'examen théorique du permis plaisance. Cette évolution permet de réduire les périodes d'attente avant le passage de l'épreuve.

Face au nombre grandissant de candidats, le Secrétariat d'Etat chargé de la Mer confie l'organisation et la surveillance de l'examen théorique du permis plaisance à des organismes indépendants des établissements de formation dits "bateaux-écoles". L'Etat garde sa compétence pleine et entière dans la correction et la délivrance des permis.

Quatre organismes, sous contrat avec l'Etat, proposent l'accès à de nouvelles sessions d'examen dans de nouveaux centres. Les candidats pourront s'inscrire directement sur les sites internet respectifs des organismes, à savoir : La Poste, Dekra,

SGS : objectif code, et Bureau Veritas : CodeN'Go.

Seules les épreuves avec l'option de base "côtière", pour la navigation en mer, et l'option de base "eaux intérieures", pour la navigation fluviale, sont concernées. Les Directions départementales des territoires et de la mer continueront d'organiser les sessions d'examen théorique pour les options "hauturière" et "grande plaisance eaux intérieures". Le code passe également de 30 à 40 questions avec une tolérance de 5 erreurs.

Cette nouvelle organisation simplifie le passage de l'examen théorique du permis plaisance avec une augmentation du nombre de sessions d'examen, au plus près des candidats et sans modification des frais engagés.



### 7. La mer Méditerranée

Apparue entre 50 et 60 millions d'années en arrière, la mer Méditerranée était vidée de son eau. En effet, il y a 6 millions d'années, la communication entre l'Océan Atlantique et la mer du milieu a été complètement coupée par les mouvements sismiques. Sans afflux d'eau venant de l'Atlantique, la Méditerranée a fini par se vider de son contenu et pas n'être rien d'autre qu'un désert de sel. Quelques centaines d'années plus tard, le détroit de Gibraltar s'est à nouveau ouvert. Cette ouverture entre le continent africain et eurasiatique a provoqué un afflux d'eau gigantesque estimé à 100 millions de mètres cubes par heure. Il n'aurait suffi que de quelques semaines pour remplir à nouveau notre Méditerranée. La mer Méditerranée est plus salée que l'Océan Atlantique ! Mais pourquoi ? Et bien notamment et surtout parce que le détroit de Gibraltar bloque les grands courants qui proviennent de l'Atlantique. Notre mer est donc moins salée et moins chargée en nutriments. Le taux de salinité se situe entre 38 et 39,5 g/litre en Mer Méditerranée. A titre de comparaison, la Mer Morte atteint un taux de sel incroyable qui s'élève à 275 g/litre d'eau. Si elle nous paraît très vaste lorsqu'on part la contempler, la mer Méditerranée n'est en réalité qu'une infime partie de la masse d'eau présente sur Terre. La grande bleue ne représente en réalité que 0,8% de l'océan mondial. A titre de comparaison, la Méditerranée mesure 2 510 000 km<sup>2</sup>, soit environ cinq fois la taille du territoire français. *Source Office de la mer.*



**8. SNSM :** La SNSM est une association dont les missions sont de sauver des vies humaines, en mer et sur le littoral, former les sauveteurs et participer aux missions de sécurité civile tout en exerçant une action préventive permanente auprès des usagers de la mer Une association qui assure une mission régalienne. La SNSM est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1970. Elle assure une mission de service public en France métropolitaine et Outre-mer (Réunion, Antilles, Nouvelle Calédonie, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon et Guyane). La SNSM est la seule institution qui dispose conjointement des compétences et qualifications nécessaires pour intervenir sur la plage et au large. En tant qu'association de droit privée, **le financement de la SNSM repose essentiellement sur la générosité des donateurs particuliers et des entreprises mécènes.**

## 9. PREVISION MOIS DE JUILLET

<https://societenautique-petitemer.fr/activites-2022>

- Sorties de pêche au thon (au gros) (dates d'ouverture à confirmer selon météo et calendrier officiel). Du 17 au 31 Juillet selon météo. Nous vous informerons sur la date précise de cet évènement.
- La valse des capians Bandol
  - 2 Juillet Fête du pointu loup capian Brusç
- Les voiles d'en haut
  - 17 Juillet Vire Vire Pescadou Fabregas
  - 30/31 Juillet Vire-vire PPSM Saint Mandrier

**10. Site internet SNPM:** <https://societenautique-petitemer.fr/>

## 11. Contacts SNPM:

- [contact@sn-petitemer.org](mailto:contact@sn-petitemer.org)
- 0494067508
- Adresse :316 Av. Jean-Baptiste Mattei 83500 La Seyne S/M



